

Paris 27 août 1870

Mon cher Albert,

La catastrophe finale semble approcher ; et je ne pourrai peut-être plus t'écrire d'ici à longtemps. Je t'écrirai à tout hasard [*sic*], chaque jour où je recevrai une lettre de toi, répondant à ma dernière. Comme cela nous éviterons l'inconvénient des lettres croisées qui réclament (comme cela a eu lieu dernièrement) une réponse qui est en route.

J'ai été fort heureux que tu aies compris l'utilité d'une ambulance : je suppose que c'est au préfet<sup>1</sup> que tu as écrit. À tout hasard [*sic*] je lui ai écrit hier comme tu me l'avais demandé et j'ai profité de l'occasion pour signaler ton hôpital. J'ai dit que tu recevrais 10 blessés pourvu que tu sois prévenu cinq jours à l'avance. J'ai écrit la même chose à M. Nélaton<sup>2</sup>, en le priant de s'entendre avec le Préfet. Si tu as écrit à une autre autorité, aies [*sic*] soin de faire centraliser l'affaire chez le Préfet afin que tu ne reçoives pas des blessés de divers côtés. /2/ Il est bon de ne pas t'engager pour plus d'une journée, afin de te réserver de stipuler pour une seconde, ce que l'expérience indiquerait. Tâche d'obtenir que le Préfet reçoive de toi des rapports hebdomadaires et t'indique la direction à donner aux blessés guéris, et les moyens de les faire voyager. Réfléchis mûrement d'avance aux autres détails.

Ton rapport agricole m'a beaucoup intéressé. J'espère que dans tes drainages tu as fait avec des tuiles et un peu de mortier hydraulique un petit conduit qui conserve l'eau quand le sol devient éponge à une plus grande profondeur. C'est capital et peu coûteux.

J'ai vu Louis Hervé<sup>3</sup>. Il se félicite de ton concours. Il va t'envoyer le journal. Je te conseille beaucoup de surveiller le style et même l'orthographe, sur laquelle tu te rouilles. Intéresse Marie<sup>4</sup> à t'aider sous ce rapport. Exemple, tu écris :

quand à moi... au lieu de... quant à moi...

Dis-toi constamment que tu n'écriras passablement que dans dix ans, si tu travailles avec méthode, en ayant /3/ constamment recours : au dictionnaire, à la grammaire, aux classiques, etc.

Mêles [*sic.*] toujours, selon les incidents locaux, les questions sociales aux questions agricoles. Je te signale sur le papier ci-joint, une de ces questions. Il faut la toucher avec délicatesse pour ne pas te mettre à dos les fabricants de porcelaine.

J'ai été bien étonné des détails que tu m'as donnés sur la mauvaise éducation des enfants de ton voisin. C'est le résultat de l'action des domestiques. Rien ne remplace la mère, surtout dans un temps où l'on ne pourra plus avoir de domestiques étrangers dans la France morcelée et ruinée.

Je comprends le dépit que te causent les gâteries des tantes<sup>5</sup>. Il y a peu de gens qui se dévouent au vrai intérêt des enfants. On souffre beaucoup des sentiments qu'il faut affronter pour les bien élever. J'ai beaucoup souffert moi-même. J'espère que la

---

<sup>1</sup> Étienne Henri Garnier (1822-1890), préfet de la Haute-Vienne du 3 mars 1870 à la chute du Second Empire.

<sup>2</sup> Auguste Nélaton (1807-1873), chirurgien ordinaire de Napoléon III, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences, sénateur de 1868 à 1870. Il fut chargé en août 1870 par la Société de secours aux blessés militaires de coordonner ses ambulances et en dirigea plusieurs à Paris.

<sup>3</sup> Fondateur et directeur de *La Gazette des campagnes*.

<sup>4</sup> Marie Chevalier (1846-1912), épouse d'Albert Le Play et belle-fille de Frédéric.

<sup>5</sup> Vraisemblablement Camille Chevalier (1850-1927) et Geneviève Chevalier (1851-1902), les plus jeunes sœurs de Marie Chevalier-Le Play, encore célibataires en 1870.

pratique de la vie te portera à m'en dédommager : j'ai fait mon devoir, comptant sur ton bon cœur et sur l'expérience que tu fais en ce moment.

Je fermerai ma lettre au Sénat.

Penses [*sic.*] sans relâche que nous pouvons être réduits à vivre seulement de Ligoure. Applique-toi à réduire les frais, /4/ car on n'est pas maître d'augmenter les produits, malgré les éléments conjurés.

M. Thénard<sup>6</sup> a dû partir hier, au milieu d'une violente attaque de goutte. Talmay<sup>7</sup> est en fermentation : on l'accuse d'avoir passé en Angleterre, avec ses trésors, et d'avoir caché Arnould<sup>8</sup>. Le départ a été lugubre, avec la crainte de trouver le chemin de Lyon coupé.

Si je ne devais plus t'écrire, souviens-toi que j'aurai pensé à vous trois jusqu'au dernier moment. Je résiste au surplus assez bien aux tristes impressions du moment : je dirige incessamment ma pensée sur les moyens de salut à employer, quand nous serons tombés dans l'abîme. J'aime, au surplus à compter sur l'impossible.

Je vais fêter ce soir ma pauvre femme<sup>9</sup>, avec M<sup>me</sup> Delesse<sup>10</sup> qui est restée seule ici. Son mari est en tournée d'examen ; son fils, dans le fort de Châtillon. Elle montre comme nous de la résignation. On n'a guère le pouvoir de développer une autre vertu.

Ton affectionné père  
F. Le Play

P.S.

J'ai laissé à Ligoure, le papier où se trouve la mention de la somme due à M. Thézard<sup>11</sup> pour solde. Écris cette somme sur le reçu ci-joint, et envoie-le par la poste. Si tu n'avais pas cette somme sous la main, tu concluras en la redemandant. Il faut payer toutes ses dettes en ce déplorable temps. Cette somme est inférieure à 2 000 fr. et j'ai plus chez M. Lamy.

---

<sup>6</sup> Paul Thénard (1819-1884), chimiste français, membre de l'Académie des sciences. Il habitait à Paris dans le même immeuble que Frédéric Le Play, 6 place Saint-Sulpice.

<sup>7</sup> Le château de Talmay (Côte-d'Or) était la propriété de Paul Thénard.

<sup>8</sup> Arnould Thénard (1843-1905), fils de Paul Thénard.

<sup>9</sup> Augustine Fouache (1819-1892). La Saint-Augustin est célébrée le 28 août.

<sup>10</sup> Épouse d'Achille Delesse (1817-1881), ingénieur des mines, professeur d'agriculture, drainage et irrigation à l'École des mines. Familier de Frédéric Le Play, il est membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale dès sa fondation.

<sup>11</sup> Lucien Thézard, notaire à Limoges de 1869 à 1900, successeur de M<sup>e</sup> Fraiseix de Veyvialle.